

# LETTRE D'INFORMATION

## BIENVENUE AU RESTAURANT !

Septembre 2015

### EDITO

Chers parents,

Nouvelle rentrée et pour cette année scolaire, nouvelle société de restauration !

L'accueil et l'épanouissement de votre enfant sont au cœur de notre projet éducatif. Le temps du déjeuner fait partie du temps scolaire et nous lui accordons une grande importance.

Afin de résoudre certaines questions logistiques, nous avons sollicité différentes sociétés de restauration. Nous avons fait le choix d'accorder notre confiance à la cellule dédiée l'Enseignement privé de Sodexo.

La cuisine centrale, Alain et Founé mettront chaque jour tout en œuvre afin de proposer à votre enfant des repas équilibrés et variés cuisinés avec des produits frais.

Je veillerai pour ma part au respect des engagements pris dans ce nouveau partenariat pour l'Ecole Sainte Anne au nom du bien-être des élèves de l'établissement.

Mme Martine GUESDON  
Chef d'établissement

### AU MENU

Les menus sont élaborés par les diététiciennes et chefs de la cuisine centrale Sagere de Sodexo. Ils respectent les dispositions relatives à la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire.

Les repas sont confectionnés par le chef et son équipe puis aussitôt livrés par le chauffeur/logisticien en charge de cette tournée.

Les menus seront mis en ligne sur le site internet de l'établissement scolaire ainsi que sur le portail.



### PROGRAMME D'ANIMATIONS 2015-2016 :

Cette année, les enfants vont voyager tout en se restaurant grâce à Planet' Sauvage. Léo et Boucan les inviteront à des voyages ludiques, pédagogiques et gourmands à travers des contrées exotiques.

Ils vont ainsi pouvoir apprendre où vivent les animaux sauvages sur la planète mais également découvrir les habitudes culinaires des pays traversés.

Bien entendu, tout au long de l'année scolaire les fêtes dites calendaires seront respectées.

### Inscriptions :

**Rappel:** En raison de la restauration par liaison froide, la prise de repas occasionnel devra être signalée **48h à l'avance** au secrétariat par écrit (mail ou mot dans le cahier de liaison).

Tout changement de régime de demi-pension doit être signalé par écrit (mail ou courrier) à la comptabilité **le 15 du mois précédent**.

